



Cotisations joueurs de l'US Ayent-Arbaz conformément aux statuts en vigueur

Au montant de la cotisation annuelle s'ajoute celui de(s) l'abonnement(s) de loto facturé(s) à chaque joueur selon le tableau ci-après, au prix de CHF 35.- l'abonnement.

Le joueur a la possibilité de conserver ou de revendre son(ses) abonnement(s).

Catégorie de jeu	Cotisation	Abonnements de loto	Total
Première équipe	CHF 130.-	3 abonnements à CHF 35.- = CHF 105.-	CHF 235.-
Deuxième équipe	CHF 130.-	3 abonnements à CHF 35.- = CHF 105.-	CHF 235.-
Juniors en actif	CHF 120.-	3 abonnements à CHF 35.- = CHF 105.-	CHF 225.-
Juniors A	CHF 120.-	2 abonnements à CHF 35.- = CHF 70.-	CHF 190.-
Juniors C	CHF 120.-	2 abonnements à CHF 35.- = CHF 70.-	CHF 190.-
Juniors D	CHF 120.-	2 abonnements à CHF 35.- = CHF 70.-	CHF 190.-
Juniors E	CHF 120.-	2 abonnements à CHF 35.- = CHF 70.-	CHF 190.-
Ecole de foot	CHF 40.-	1 abonnement à CHF 35.-	CHF 75.-

Juniors en actif

La cotisation de CHF 120.- s'applique aux joueurs de moins de 20 ans évoluant en actifs, dans la première ou deuxième équipe.

Rabais familial

A partir du deuxième enfant d'une même famille, un rabais est accordé sur la cotisation de la manière suivante :

- à partir du deuxième enfant : la moitié du montant total de la cotisation de sa catégorie (cf. tableau),
- à partir du troisième enfant : cotisation gratuite.

US Ayent-Arbaz

Le comité